

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 12 juin 2019 portant nomination au conseil central de la section B de l'ordre national des pharmaciens

NOR : SSAH1930358A

La ministre des solidarités et de la santé,

Vu l'article L.4232-7 du code de la santé publique;

Vu le courrier du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en date du 12 juin 2019,

Arrête:

Article 1^{er}

M. Pierre TCHORELOFF, professeur à l'UFR de pharmacie de Paris-Sud, est nommé membre du conseil central de la section B de l'ordre national des pharmaciens.

Article 2

La directrice générale de l'offre de soins est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 12 juin 2019.

Pour la ministre et par délégation :
Pour la directrice générale de l'offre de soins :
*Le sous-directeur des ressources humaines
du système de santé,*
MATHIAS ALBERTONE